



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Patrimoine mondial

32 COM

Distribution limitée

WHC-08/32.COM/18
Paris, le 22 mai 2008
Original : anglais/français

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION
DU PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

Comité du patrimoine mondial
Trente-deuxième session

Québec, Canada
2 – 10 juillet 2008

Point 18 de l'Ordre du jour provisoire : Questions diverses

Titres et coûts des Manuels de référence sur le patrimoine mondial

RÉSUMÉ

Conformément à la décision **31 COM 21B** (paragraphe 6) qui demandait au Centre du patrimoine mondial de soumettre les titres et les coûts des futurs manuels proposés dans le cadre de la nouvelle série de Manuels de référence sur le patrimoine mondial, pour examen par le Comité à sa 32e session en 2008, le présent document soumet la liste des futurs titres proposés et une estimation de leurs coûts. Il soumet également un budget révisé pour la liste des titres déjà approuvés (Décision **31 COM 21B**, paragraphe 5).

Projet de décision : 32 COM 18, voir le point VI

I. ANTÉCÉDENTS

1. Par sa décision **31 COM 21B** (paragraphe 5), le Comité du patrimoine mondial approuvait la publication, en 2008-2009, des titres suivants, dans le cadre de la série de Manuels de référence sur le patrimoine mondial : I. *Orientations pour l'établissement de propositions d'inscription au patrimoine mondial*, II. *L'établissement de plans de gestion pour les biens naturels du patrimoine mondial*, III. *L'établissement de plans de gestion pour les biens culturels du patrimoine mondial* et IV. *Manuel de référence sur le tourisme et le patrimoine mondial*. Le Comité demandait également au Centre du patrimoine mondial de soumettre, en consultation avec les Organisations consultatives, les titres et les coûts des futurs manuels proposés, pour examen par le Comité à sa 32e session en 2008 (paragraphe 6).

II. ETAT D'AVANCEMENT DES MANUELS DE REFERENCE EN PREPARATION

2. Depuis la 31e session du Comité (Christchurch, 2007), la série de Manuels de référence a fait l'objet de discussions lors de deux réunions annuels des Organisations consultatives, ainsi que le 29 janvier 2008, date à laquelle un groupe composé de membres désignés des trois Organisations consultatives et du Centre du patrimoine mondial s'est réuni afin d'examiner les questions suivantes : 1) clarification des procédures pour la préparation des publications de la série des Manuels de référence, 2) rapport sur l'état d'avancement depuis la 31e session du Comité du patrimoine mondial et 3) établissement de la liste des futurs titres.
3. Les tâches et le rôle du Comité éditorial pour la série ont été déterminés, et des directives concernant le contenu des manuels ont été fixées. Pour chaque Manuel, le Comité éditorial donnera son accord pour nommer agence chef de file l'une des Organisations consultatives ou le Centre du patrimoine mondial (en fonction du thème). Cette agence chef de file sera responsable de la coordination de la phase de rédaction et de l'intégration des contributions des autres membres dans une version consolidée. Le Centre du patrimoine mondial s'occupera de la traduction et de la production de chaque manuel de la série.
4. S'agissant des quatre titres prévus pour le biennium 2008-2009, le travail a progressé, mais les dates des différentes étapes de préparation et de production ont été révisées, au vu de la complexité du sujet et du processus. Notamment, des discussions qui ont eu lieu lors de trois importantes réunions d'experts, ainsi que leurs conclusions, ont une influence sur le processus de rédaction : 1) Intégrité et authenticité des paysages culturels du patrimoine mondial (11-12 décembre 2007, Aranjuez, Espagne) ; 2) Réunion internationale d'experts sur le patrimoine mondial et les zones-tampons (11-14 mars 2008, Davos, Suisse) ; 3) Préparation de déclarations de valeur et de déclarations de valeur universelle exceptionnelle (26-27 mars 2008, Rome, Italie), et Systèmes de gestion (28 mars 2008, Rome, Italie).
5. Les conclusions de toutes ces réunions sont présentées au Comité du patrimoine mondial (voir les documents *WHC-08/32.COM/7.1* et *WHC-08/32.COM/13*) pour discussion et adoption à sa 32e session. Ces documents contiennent des éléments importants pour les Manuels de propositions d'inscription et de gestion.
6. En attendant que la version finale des Manuels de propositions d'inscription et de gestion soit achevée, l'UICN diffusera ses projets de manuels concernant le patrimoine naturel, pour expérimentation sur le terrain et pour recueillir des commentaires.

III. LISTE DES MANUELS DE REFERENCE

7. Les quatre publications ci-après marquées d'un astérisque (a), (b), (c) et (d) ont été approuvées par le Comité à sa 31e session, ainsi que leurs budgets respectifs, pour publication durant le biennium 2008-2009. Depuis, les titres (a), (b), (c) et (d) ont été modifiés afin de mieux refléter le thème abordé. Les nouveaux titres sont indiqués ci-dessous.
8. La rédaction d'un manuel supplémentaire, *Réduction des risques de catastrophes* (e), objet d'un contrat avec l'ICCROM, progresse rapidement, et sa finalisation est attendue avant la fin du présent biennium. Par conséquent, il est proposé d'inclure ce manuel parmi ceux qui sont planifiés pour 2008 et 2009, et de compléter les fonds manquants pour en assurer la traduction, la production et la diffusion, en allouant le montant nécessaire au titre du Fonds du patrimoine mondial (voir détails Tableau 5, Section IV).
9. Les trois titres suivants (f), (g) et (h) se réfèrent à de futurs manuels envisagés. Leurs coûts globaux indicatifs sont présentés au paragraphe V. Le calendrier et le budget détaillé pour la publication de ces manuels seront présentés à de prochaines sessions du Comité.
 - (a) *Etablissement de propositions d'inscription du patrimoine mondial**
 - (b) *Gestion de biens naturels du patrimoine mondial**
 - (c) *Gestion de biens culturels du patrimoine mondial**
 - (d) *Tourisme, usage public et mise en valeur / Interprétation des biens du patrimoine mondial**
 - (e) *Réduction des risques de catastrophes* (proposition supplémentaire)
 - (f) *Elaboration de listes indicatives*
 - (g) *Suivi des biens du patrimoine mondial*
 - (h) *Evaluation de la vulnérabilité à l'impact du changement climatique du patrimoine mondial naturel et culturel*

IV. BUDGET DÉTAILLÉ POUR 2008-2009

10. Les tableaux qui suivent concernent les quatre publications dont la production et le budget ont été approuvés par le Comité à sa 31e session. Un tableau supplémentaire concernant le manuel sur la *Réduction des risques de catastrophes* est présenté.
11. Le calendrier et les responsabilités ont été revues afin de prendre en compte les discussions du Comité éditorial. Un budget révisé et augmenté est présenté, afin de refléter les décisions du Comité éditorial, notamment la décision de produire des publications en couleur plutôt qu'en noir et blanc, ainsi que pour tenir compte de la baisse de valeur du dollar EU (17 %).
12. Dans le cas où l'augmentation de budget proposée ne serait pas recevable, d'autres options pourraient être envisagées, ainsi : 1) impression en noir et blanc au lieu de la couleur (11 % de moins que le budget d'impression proposé) ; 2) publications en ligne uniquement (48 % de moins que le budget d'impression proposé, et coûts de diffusion réduits) et/ou 3) réduction du nombre de manuels envisagés pour publication durant le présent biennium.

**Tableau 1 : Budget provisoire pour la préparation du Manuel de référence intitulé
Etablissement de propositions d'inscription au patrimoine mondial
 Agence chef de file : les 3 OCs conjointement**

	ICCROM	ICOMOS	UICN	Centre du patrimoine mondial	Calendrier	Commentaires
Rédaction	[Déjà prévue]	20 850 dollars EU (budget approuvé par décision 30 COM 15.2) [Déjà prévue]	Fonds fournis, entre autres, au titre d'activités de formation au patrimoine mondial [Déjà prévue]	-	Projet d'Orientations pour les sites naturels finalisé (févr. 07) Texte ICOMOS/ICCROM à rédiger pour sept. 2008	
Expérimentation	5 850 dollars EU	5 850 dollars EU	5 850 dollars EU	-	Partie sur sites naturels : févr. 2007 - sept. 2008 ; Partie sur sites culturels : oct. 08 - janv. 09	
Révision finale du texte	Dans l'attente des conclusions des réunions (voir chapitre II) Fusion des éléments naturels et culturels par l'ICOMOS & distribution au Comité éditorial pour commentaires Finalisation du texte				oct. 08 – fév. 09	
Traduction et relecture	-	-	-	9 360 dollars EU (100 pages)	mars 2009	A & F assurés par le Centre, autres langues financées par les États parties
Mise en page et impression y compris CD avec fichiers PPT et PDF	-	-	-	45 000 dollars EU	avril - mai 2009	Devis basé sur une publication de 100 p. couleurs, 15 ill., 1000 ex. en A et 1000 ex. en F.
Publipostage & diffusion	2 340 dollars EU	2 340 dollars EU	2 340 dollars EU	2 340 dollars EU	juin 2009	
Total	8 190 dollars EU	8 190 dollars EU	8 190 dollars EU	56 700 dollars EU		
Total général pour approbation par le Comité du patrimoine mondial						81 270 dollars EU

**Tableau 2 : Budget provisoire pour la préparation du Manuel de référence intitulé
Gestion de biens naturels du patrimoine mondial
Agence chef de file : UICN**

	ICCROM	ICOMOS	UICN	Centre du patrimoine mondial	Calendrier	Commentaires
Rédaction	-	-	[Déjà prévue]	-	Avant-projet finalisé (février. 07)	
Expérimentation	-	-	[Déjà prévue]	-	février 07 - octobre 08	
Révision finale	-	-	Dans l'attente des conclusions des réunions (voir chapitre II)	-	octobre 2008	
Traduction et relecture	-	-	-	4 680 dollars EU (50 pages)	novembre 2008	A & F assurés par le Centre, autres langues financées par les ÉP.
Mise en page et impression y compris CD avec fichiers PPT et PDF	-	-	-	26 500 dollars EU	décembre 2008 - janvier 2009	Devis basé sur une publication de 50 p. couleurs, 10 ill., 1000 ex. en A et 1000 ex en F.
Publipostage & diffusion	-	-	2 340 dollars EU	2 340 dollars EU	février 2009	
Total	-	-	2 340 dollars EU	33 520 dollars EU		
Total général pour approbation par le Comité du patrimoine mondial						35 860 dollars EU

**Tableau 3 : Budget provisoire pour la préparation du Manuel de référence intitulé
Gestion de biens culturels du patrimoine mondial
Agence chef de file : ICOMOS**

	ICCROM	ICOMOS	UICN	Centre du patrimoine mondial	Calendrier	Commentaires
Rédaction	23 400 dollars EU	23 400 dollars EU	-	-	décembre 2008	
Expérimentation	11 700 dollars EU	11 700 dollars EU	-	-	janv - avril 2009	
Traduction et relecture	-	-	-	4 680 dollars EU (50 pages)	mai 2009	A & F assurés par le Centre, autres langues financées par les ÉP.
Mise en page et impression y compris CD avec fichiers PPT et PDF	-	-	-	26 500 dollars EU	juin-juillet 2009	Devis basé sur une publication de 50 p. couleurs, 10 ill., 1000 ex. en A et 1000 ex en F.
Publipostage & diffusion	2 340 dollars EU	2 340 dollars EU	-	2 340 dollars EU	août 2009	
Total	37 440 dollars EU	37 440 dollars EU (dont 23 000 dollars EU déjà prévus sous budget ICOMOS approuvé 31 COM) Reste : 14 440 dollars EU	-	33 520 dollars EU		
Total général pour approbation par le Comité du patrimoine mondial						85 400 dollars EU

**Tableau 4 : Budget provisoire pour la préparation du Manuel de référence intitulé
Tourisme, usage public et mise en valeur / Interprétation des biens du patrimoine mondial
 Agence Chef de file : Centre du patrimoine mondial**

	ICCROM	ICOMOS	UICN	Centre du patrimoine mondial	Calendrier	Commentaires
Rédaction	9 360 dollars EU	déc. 2008				
Expérimentation		3 510 dollars EU	3 510 dollars EU	-	jan 09 – avril 09	Développer une étude, la diffuser et rassembler les commentaires pour 60 sites
Révision finale	-	-	-	7 020 dollars EU Contrat d'1 mois pour 1 expert pour harmonisation et révision de texte	mai 2009	
Traduction et relecture	-	-	-	4 680 dollars EU (50 pages)	juin 2009	A & F assurés par le Centre, autres langues financées par les États parties.
Mise en page et impression y compris CD avec fichiers PPT et PDF	-	-	-	26 500 dollars EU	juillet – août 2009	Devis basé sur une publication de 50 p. couleurs, 10 ill., 1000 ex. en A et 1000 ex en F.
Publipostage & diffusion	2 340 dollars EU	sept 2009				
Total	11 700 dollars EU	15 210 dollars EU	15 210 dollars EU	49 900 dollars EU		
Total général pour approbation par le Comité du patrimoine mondial						92 020 dollars EU

**Tableau 5 : Budget provisoire pour la préparation du Manuel de référence intitulé
Réduction des risques de catastrophes
 Agence chef de file : ICCROM**

	ICCROM	ICOMOS	UICN	Centre du patrimoine mondial	Calendrier	Commentaires
Rédaction	Déjà prévue sur budget ICCROM approuvé 31COM	-	-	-	octobre 2008	
Expérimentation	3 510 dollars EU	3 510 dollars EU	3 510 dollars EU	-	nov 2008 – février 2009	
Traduction et relecture	-	-	-	4 680 dollars EU (50 pages)	mars 2009	A & F assurés par le Centre, autres langues financées par les États parties
Mise en page et impression y compris CD avec fichiers PPT et PDF	-	-	-	26 500 dollars EU	avril - mai 2009	Devis basé sur une publication de 50 p. couleurs, 10 ill. 1000 ex. en A et 1000 ex. en F.
Publipostage & diffusion	2 340 dollars EU	2 340 dollars EU	2 340 dollars EU	2 340 dollars EU	juin 2009	
Total	5 850 dollars EU	5 850 dollars EU	5 850 dollars EU	33 520 dollars EU		
Total général pour approbation par le Comité du patrimoine mondial						51 070 dollars EU

V. COUTS INDICATIFS DES FUTURS MANUELS DE REFERENCE

13. Les titres des Manuels de référence suivants sont soumis à l'approbation du Comité à sa 32e session, ainsi que les suggestions concernant les agences proposées comme chefs de file. Des coûts indicatifs sont également indiqués pour chaque manuel (à l'approbation du Comité lors de ses prochaines sessions).

- *Elaboration de listes indicatives*

Agence chef de file : ICOMOS
Coûts indicatifs : 93 000 dollars EU

- *Suivi des biens du patrimoine mondial*

Agence chef de file : Centre du patrimoine mondial
Coûts indicatifs : 93 000 dollars EU

- *Evaluation de vulnérabilité du patrimoine mondial naturel et culturel à l'impact du changement climatique*

Agence chef de file : UICN
Coûts indicatifs : 93 000 dollars EU

VI. PROJET DE DECISION

Projet de décision : 32 COM 18

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-08/32.COM/18,
2. Rappelant la décision **31 COM 21B**, adoptée à sa 31e session (Christchurch, 2007),
3. Accepte le calendrier révisé pour la publication en 2008-2009 de la série de Manuels de référence sur le patrimoine mondial, y compris l'ajout du manuel sur la Réduction des risques de catastrophes ;
4. Approuve le budget révisé d'un montant total de 345 620 dollars EU, avec mentions spécifiques des montants alloués à chaque Organisation consultative et au Centre du patrimoine mondial, en fonction de leurs responsabilités, pour les titres suivants devant être publiés en 2008-2009 :
 - a) Etablissement de propositions d'inscription au patrimoine mondial (Montant total au titre du Fonds du patrimoine mondial 81 270 dollars EU, dont 8 190 dollars EU pour l'ICCROM, 8 190 dollars EU pour l'ICOMOS, 8 190 dollars EU pour l'UICN, 56 700 dollars EU pour le CPM)
 - b) Gestion des biens naturels du patrimoine mondial (Montant total au titre du Fonds du patrimoine mondial 35 860 dollars EU, dont 0 dollars EU pour l'ICCROM, 0 dollars EU pour l'ICOMOS, 2 340 dollars EU pour l'UICN, 33 520 dollars EU pour le CPM)

- c) Gestion des biens culturels du patrimoine mondial (*Montant total au titre du Fonds du patrimoine mondial 85 400 dollars EU, dont 37 400 dollars EU pour l'ICCROM, 14 440 dollars EU pour l'ICOMOS, 0 dollars EU pour l'UICN, 33 520 dollars EU pour le CPM*)
- d) Tourisme, usage public et mise en valeur / Interprétation des biens du patrimoine mondial (*Montant total au titre du Fonds du patrimoine mondial 92 020 dollars EU, dont 11 700 dollars EU pour l'ICCROM, 15 210 dollars EU pour l'ICOMOS, 15 210 dollars EU pour l'UICN, 49 900 dollars EU pour le CPM*), et
- e) Réduction des risques de catastrophes (*Montant total au titre du Fonds du patrimoine mondial 51 070 dollars EU, dont 5 850 dollars EU pour l'ICCROM, 5 850 dollars EU pour l'ICOMOS, 5 850 dollars EU pour l'UICN, 33 520 dollars EU pour le CPM*).
5. Approuve la liste de titres proposée pour les futures publications dans la série des *Manuels de référence* :
- Elaboration de listes indicatives
 - Suivi des biens du patrimoine mondial
 - Evaluation de vulnérabilité du patrimoine mondial naturel et culturel à l'impact du changement climatique
6. Décide d'abroger la décision **31 COM 21B** (Christchurch, 2007), et de la remplacer par la décision **32 COM 18**.